

AFP, 9 juin 2015

Le très contesté projet de loi sur le renseignement adopté sans encombre au Sénat

Paris, 9 juin 2015 (AFP) -

Le très contesté projet de loi sur le renseignement, présenté par le gouvernement au nom de la lutte antiterroriste, a été adopté sans encombre mardi au Sénat, comme il l'avait été à l'Assemblée nationale. 251 sénateurs, en majorité du parti Les Républicains (ex-UMP) et socialistes, ainsi que la moitié des centristes, ont voté pour. 68 en revanche se sont prononcés contre: les communistes, les écologistes, 19 centristes sur 43, dont Chantal Jouanno et Valérie Létard, et 9 Républicains parmi lesquels Claude Malhuret. Jean-Yves Leconte et Marie-Noëlle Lienemann chez les socialistes ont voté contre. Les autres sénateurs, dont la quasi-majorité du RDSE (à majorité PRG), se sont abstenus.

Ce texte, pour lequel le gouvernement a demandé la procédure d'urgence (une lecture par chambre), avait été voté en mai par une large majorité des députés PS, UMP et UDI.

Une commission mixte paritaire (7 députés, 7 sénateurs) doit maintenant trouver une version commune aux deux chambres.

"Au lieu de partir de la cible pour chercher des données, on part des données pour identifier la cible, bien au-delà de la lutte contre le terrorisme", a estimé Cécile Cukierman (Communiste, républicain et citoyen, CRC). "Avec la notion de «violences collectives», syndicats et lanceurs d'alerte sont dans le collimateur car susceptibles de porter atteinte aux intérêts de la France", a-t-elle estimé. "Grande menace sur les journalistes", s'est-elle également exclamé. "Nous nous rapprochons du Patriot Act américain".

"L'initiative portée par le gouvernement de légiférer sur le renseignement est, certes, légitime et nécessaire", a jugé Esther Benbassa (Écologiste). Mais malgré les améliorations apportées, "les techniques de renseignement impliquent toutes des atteintes aux libertés individuelles d'une extrême importance et pourraient aboutir à des dérives incontrôlables", a-t-elle reproché.